



2025-03-20

# INFO-NÉGO



## Mise à jour sur le processus de médiation

Chers membres,

Nous souhaitons vous informer qu'à la suite de la fin du mandat du médiateur-conciliateur cette semaine, nous avons tenu une ultime rencontre de négociation avec l'employeur. Au terme de celle-ci, l'employeur nous a présenté une **offre globale finale**.

Voici les prochaines étapes syndicales à venir :

- Assurer la concordance des textes;
- Préparer les assemblées extraordinaires (le matin et le soir);
- Préparer les documents pour la présentation aux membres;
- Convoquer les membres.

Vous serez évidemment appelés à vous prononcer sur les termes de ce règlement lors d'une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra dans les prochaines semaines, et au cours de laquelle tous les détails vous seront présentés par vos représentants syndicaux.

D'ici là, surveillez les affichages et les avis de convocation. Nous vous attendons en grand nombre à cette importante rencontre afin de vous prononcer sur vos conditions de travail.

Au plaisir,

Votre équipe de négociation du 429

Ville de Pointe-Claire